



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

En ce temps de crise, il est très difficile de voir à long terme, notamment en investissement !
La communauté de commune a gelé ses investissements elle aussi .Investissements impactés notamment par le centre aquatique, lequel se porte très bien et qui fait la joie de plus de 600 clients chaque jour !

Dernièrement la commune a eu quelques soucis avec le locataire du logement de la poste : loyers impayés notamment et déprédations importantes dans le logement !
Des dépenses imprévues (et des recettes non perçues) sont donc venues alimenter les dépenses en terme de fonctionnement !

Le chauffage de la Salle des Fêtes a lui aussi connu quelques soucis, ainsi que celui de la maison du locataire rue de Berteaucout ! (Il faut dire que les installations avaient plus de 25 ans d'âge... Voir plus pour celles de la maison !!)
Tout va rentrer vraisemblablement dans l'ordre dans les semaines à venir... Mais que de tracas en cet hiver !

Principales décisions du conseil municipal

*Le budget 2012 a été voté lors de la dernière réunion de conseil du 27 Mars 2012

Vote du Compte Administratif et du Compte de gestion 2011

Le conseil à sa majorité, juge le compte administratif, conforme au compte de gestion.

Il se décompose ainsi pour ses grandes lignes :



Section de fonctionnement

Dépenses :	211 915 €
Recettes :	264 245 €
Résultat positif :	52 330 €

Section Investissement

Dépenses :	51 958 €
Recettes :	44 421 €
Résultat négatif :	7 537 €



Affectation au compte 1068 :	47 549,43 €
Excédent global :	136 021,32 €

Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2012

Les taux restent inchangés par rapport à 2011... Le Conseil en a décidé à sa majorité.



Taxe d'Habitation :	20,10 %
Taxe Foncière Bâti :	10,36 %
Taxe Foncière Non Bâti :	28,15 %
CFE (Fait partie de la CET et appelée Cotisation Foncière des Entreprises) :	18,08 %

Budget Prévisionnel 2012

Les principales lignes du budget ont été analysées.
Le conseil a décidé d'approuver à sa majorité le BP suivant :
(Pour rappel, un BP, doit être équilibré)

Dépenses et Recettes de fonctionnement :	345 632 €
Dépenses et Recettes Investissement :	144 653 €

*Les détails de ce budget, sont bien entendu consultables, en Mairie.

Vie de la Commune

Point sur le PLU

Les réunions se succèdent, depuis le mois de Septembre 2011.

Dernièrement, les agriculteurs de notre territoire communal étaient invités afin de connaître leurs doléances.

2 réunions sont au programme avant la fin du mois de Juin.

Les membres de la commission sont et resteront vigilants pour que l'intérêt général soit la priorité dans cette révision de plan, en tenant compte bien entendu des desideratas du cahier mis à votre disposition en Mairie, durant toute cette phase d'étude ! !

Le développement de la commune, doit se faire de manière harmonieuse, en sauvegardant notre patrimoine

Des communes avoisinantes se développent, mais ont-elles analysé les impacts à court et moyen terme ?

(Je pense notamment aux écoles..)

Les propositions d'aménagement de notre territoire doivent rester raisonnables, et nous devons rester vigilants pour ne pas conduire la commune vers des projets de développement qui pourraient nuire rapidement à notre qualité de vie, et à ...nos finances!

Exploitation des peupliers des marais.



Un appel d'offres va être lancé en Mai prochain, par l'intermédiaire de la coopérative forestière d'Amiens-Arras avec laquelle nous avons une convention.

Si tout se passe comme convenu, une grande partie des peupliers du territoire communal sera valorisée à l'automne prochain... Bien entendu les zones seront reboisées à l'identique dans la mesure du possible.

Cette opération est un revenu potentiel pour notre commune, et ne doit pas être menée à la légère afin de rendre cette opération la plus lucrative possible !

Le cimetière

Le règlement du cimetière a été revu par la commission.

La commission avait émis le souhait de la fermeture régulière de celui-ci !

Devant l'impossibilité de faire appliquer cette volonté, les portes resteront ouvertes mais chacun devra rester vigilant pour sauvegarder ce lieu !

A cet effet, des containers de tri seront installés à l'intérieur de l'enceinte afin de contribuer à une démarche d'amélioration environnementale !

Aire de Jeu des petits enfants

Comme vous le savez sans doute, l'aire de jeu promise a été réalisée à la fin de l'automne dernier.

Cette aire se trouve dans la cour de l'école.

L'endroit sera clôturé (les devis sont validés) et l'entrée se situera près de l'abri de bus, rue de Bertheaucourt.

Néanmoins cet espace est à ce jour accessible à tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés et par conséquent sous l'entière responsabilité des accompagnants !

L'entrée provisoire se faisant par la cour de l'école, attention de ne pas perturber le bon fonctionnement des classes !



Manifestations à venir

Le 9 juin aura lieu la kermesse des écoles à Domart. Afin de récolter des lots pour les différents stands, des parents d'élèves viendront à votre rencontre la première semaine de Mai. N'hésitez pas à préparer par exemple des gâteaux ou autre afin de préparer des paniers garnis pour l'occasion ou des objets en bon état mais qui n'aurait plus d'utilité à votre domicile, nous comptons sur votre générosité. Les bénéfices de la kermesse sont reversés aux différentes coopératives scolaires du regroupement.



Atelier Créatif De Pâques (Comité des fêtes)

25 enfants sont venus participer à cet atelier où ils ont créé des carillons pour leur maison. Merci aux accompagnants qui ont participé pleinement à cette manifestation.

Ronde de Pâques (Comité des fêtes)

Les cloches sont une nouvelle fois venues garnir notre terrain de sport de leurs victuailles. Félicitations à Laura, Manon, Paul et Martin qui ont ramassé le plus d'œufs ainsi qu'à Florian notre plus jeune ramasseur.



Bourse aux plantes (Tennis Club)

Cette année encore la bourse aux plantes a connu son petit succès. Amateurs et professionnels nous ont fait bénéficier de leur travail ainsi que de quelques conseils :

A propos de conseil, on m'a donné cette petite astuce :

« Je récupère les pots de yaourts en plastique les plus solides en les perçant au fond, et je m'en sers pour les semis, ce n'est pas cher et c'est aussi efficace que ceux du commerce, lors de la plantation il suffit de couper un coté et la motte vient très facilement. »



Spectacle du Club Gardons la Forme avec sa troupe « Le Crazy Luce » :



Leur nouvelle pièce intitulée « **L'Odysée d'un Double Je** » a fait salle comble sur les 3 jours de spectacle cette année encore La commune adresse toutes ses félicitations à cette troupe qui nous prouve qu'il faut savoir ne pas se prendre au sérieux de temps en temps... Histoire d'amuser petits et grands avec un spectacle haut en couleur ! Souhaitons de revoir cette sympathique troupe le plus vite possible !

Tri ... pas très sélectif.....



Il est rappelé que le mode de tri a changé dernièrement !

Les emballages plastiques, notamment ne sont plus à mettre avec les emballages classiques...

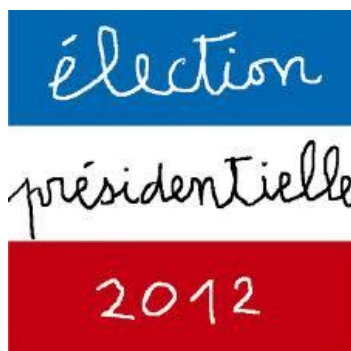
Les containers se ressemblent. Lisez donc bien les étiquettes avant.

Toute erreur est préjudiciable en termes d'environnement et de couts !

De plus ne jetez rien à côté des containers. C'est INTERDIT, considéré comme dépôt sauvage et une amende de 1500 € est tout à fait applicable pour ce genre de dépôt !

Merci pour votre compréhension.

Résultats du 1er tour - 22 avril 2012 à Domart-sur-la-Luce



Marine Le Pen - Front National	25,73 %	79 voix
François Hollande - Parti Socialiste	24,10 %	74 voix
Nicolas Sarkozy - Union pour un Mouvement Populaire	22,80 %	70 voix
François Bayrou - Mouvement Démocrate	11,07 %	34 voix
Jean-Luc Mélenchon - Front de gauche	10,10 %	31 voix
Nicolas Dupont-Aignan - Debout la République	2,61 %	8 voix
Eva Joly - Europe Ecologie les Verts	1,95 %	6 voix
Philippe Poutou - Nouveau Parti Anticapitaliste	1,30 %	4 voix
Nathalie Arthaud - Lutte Ouvrière	0,33 %	1 voix
Jacques Cheminade - Solidarité et Progrès	0,00 %	0 voix

Rendez vous le Dimanche 06 Mai pour le second tour.

Elections législatives en Juin 2012.

Si vous suivez l'actualité politique, vous savez qu'elles se dérouleront les dimanches 10 et 17 Juin 2012.

Il s'agit d'élire notre député dans la 4ème circonscription qui comprend, les cantons d'Ailly-sur-Noye, Bernaville, Conty, Corbie, Doullens, Hornoy-le-Bourg, Montdidier, Moreuil, Poix-de-Picardie et Villers-Bocage.

Pour rappel : Pour être élu député, le candidat doit obtenir :

Au premier tour, la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre égal au quart du nombre des électeurs inscrits

Au second tour, la majorité relative suffit ; en cas d'égalité le plus âgé des candidats est élu. Pour se présenter au second tour de scrutin, le candidat doit avoir recueilli un nombre de voix d'au moins 12,5% du nombre d'électeurs inscrits.

Voyage scolaire

Le conseil municipal avait décidé en Décembre dernier d'étudier les demandes d'aides financières à hauteur de 50 € par enfant. Renseignez vous en Mairie.

Concert de chant Lyrique

Le Samedi 02 Juin 2012 à 20h30, La classe de chant lyrique d'Eric De Giannini et du chœur Barcarolle dirigé par Arielle Houziaux se produira à l'église de Domart. L'entrée sera gratuite.

Plus d'information dans les semaines à venir.

Fête municipale et Réderie (Commune, Société de chasse « Les Ulysses » et le Comité des Fêtes)

Pour rappel la date de cet événement est fixée au week-end du 26 au 28 Mai 2012

Le programme complet, bientôt dans votre boîte aux lettres.

Concours de pêche à la truite

L'association « Chés Pêcheux d'Zentailles » vous invite le mardi 1^{er} mai 2012 à 8heures à l'étang communal d'zentailles.

Renseignements : 03 22 42 21 93 ou 03 22 42 90 82 – Buffet et Buvette

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domart-sur-la-luce@wanadoo.fr Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81